

## Les différents types d'ateliers

L'enseignant doit veiller à être présent sous des modalités différentes et à échéance régulière dans les espaces jeux :

- Situations dirigées
- Situations supervisées
- Situations en autonomie (jeu libre)

### Pour l'élève

- jeu libre : pas d'intervention directe de l'enseignant dans le jeu
- Jeu supervisé : intervention de l'enseignant ou de l'atsem sous contrôle de l'enseignant pour suggérer et orienter l'activité de l'élève
- Jeu dirigé : tâches données par l'enseignant qui conduit une démarche qui vise un apprentissage précis

### Pour le maître

- Jeu libre : aménagements, apport de consignes, observation des enfants

*Evaluation : laisser vivre les situations qui s'y développent / observer les interactions, les rôles, les choix effectués / écouter les prises de parole.*

- Jeu supervisé : participation au jeu, stimulation, accompagnement souple

*Evaluation : observer et noter les échanges entre les enfants, faire l'inventaire de ce chacun fait/ identifier le potentiel des espaces jeux mis en place.*

- Jeu dirigé : consigne ou règle du jeu précise, activité conduite par un pas à pas étayé.

*Evaluation : observer et noter les échanges / faire l'inventaire des progrès de chacun/ évaluer les écarts entre les objectifs visés et les résultats obtenus / construire une grille d'évaluation.*